

Le viourounaire et les loups

Dans la première moitié du XIX^e siècle, il y avait dans la famille Giraud, au Villard-Julien, un « viourounaire » : il allait de vogue en mariage avec son violon, pour faire danser le rigaudon jusqu'à pas d'heure.

Celui-ci est Daniel Girard de Tréminis. Ce n'est pas le nôtre : c'est juste pour illustrer. Bref. Toujours est-il qu'un dimanche d'hiver, Giraud avait été appelé pour une noce au Petit Oriol ; noce qui comme il était à prévoir, s'était terminée tard. Oui mais voilà : jouer du violon ne nourrit pas son homme. Il était attendu le lendemain à Villarnet pour travailler. Il allait donc devoir rentrer dormir quelques heures à Villard-Julien, pour être frais et dispos le lendemain matin. Après un dernier rigaudon, il passe la bride de son violon par-dessus l'épaule, empoigne son bâton, et le voilà parti.



Jusqu'à Grand Oriol, tout se passe bien. La neige n'est pas trop profonde et la trace bien nette. Arrivé là, un Oriolou inquiet le hèle : « ce n'est pas bien prudent de passer le col de nuit, reste donc dormir ici. Demain il fera jour ! » Mais notre viourounaire ne veut rien entendre. S'il dort ici, comment pourra-t-il être à l'heure au travail à Villarnet ?



Il n'a plus qu'à remonter le chemin de la Combe jusqu'à Cornillon, puis tirer à l'horizontale jusqu'au col, et il sera rendu. Il est jeune, il a de bonnes jambes. ... allons, ce n'est qu'un mauvais moment à passer. On ne dort jamais aussi bien que dans son propre lit, n'est-ce pas ? Arrivé à peu près au niveau de la chapelle, les choses se gâtent sérieusement. Même sans se retourner, il sent bien qu'il n'est plus seul à marcher dans la neige. Le cœur battant, il jette un regard par-dessus son épaule. Deux loups ! Imaginez son angoisse. Mais que faire ? Leur jouer du violon pour les charmer ? Allons donc, c'est bon pour les légendes ! Lui n'a qu'une pensée en tête, passer le col et courir se mettre à l'abri.

Il y a bien des arbres au bord du chemin. Mais qui lui dit qu'il y serait vraiment en sécurité ? D'ailleurs il y est presque. Voici le col. Il ne reste plus qu'à descendre sur Villard-Julien. Mais les loups sont toujours là. Que faire ? Encore quelques pas, et n'y tenant plus, il se déchausse, lance ses chaussures de toutes ses forces en direction des loups, et se met à courir, pieds nus dans la neige, aussi vite qu'il peut. Encore quelques foulées et ... l'écurie ! sauvé ! Barricadé derrière l'immense portail, il attend là, le cœur battant, guettant les mouvements de ses assiégeants. Quelques heures plus tard, c'est la délivrance. Le jour se lève sur Villard-Julien ; plus de loup en vue. Juste quelques traces dans la neige lui rappellent la réalité de son cauchemar.



Cette histoire véridique circule depuis dans la famille, de génération en génération. Il n'y a pas si longtemps, Paul Giraud l'avait même enregistrée sur cassette pour ses enfants et petits-enfants.

Bon, maintenant, écoutez ce que Henri Terras raconte, dans son livre en patois sur Saint-Maurice et Lalley.

Y èro un viagé, y a bian dé tem, un vèpré que fasio sour coumo un boudin, un viourounàire s'en revenio doou vouodou. Èro souré e traversavo un bouo. Tou per un co ouuvé dé bru darié uou. S'aresté. Plu ji dé bru. Countinué soun chami, mè ouou bou d'un moumen lou mémé bru recoumencé. Sé reviré é à la clarta de la luno végué de loups qué suivian sa peâ. Qué fâ ? s'eicoundré, n'ei eisa, mè acò servio dé ré, las bêtias n'an bouon nâ. Prendré uno trico per sé déifendré ? N'èro pas sur d'avè lou déssu. Alor li vengué uno idèò : Si juavou doou viourou ? Béléao que las làidâs bêtias foutrian lou cam. La musico din lous bouos, aco n'ei brave, méina, sutou lou vèpré ! Lous loups fuguèroun sou lou charmé de la musico é boujèroun pa. Lou viourounàire countinué soun chami. Mè lou bru recoumencé, lous loups suivian sa peâ. Qué fâ ? Sé deichooussé e mandé ououssi len que pougué sa sabâto. Lous loups anèroun doou là de la grounlo é lou viourounàiré sé bouté à couré vè l'oustaou é arivé sen maou.

Il était une fois, il y a bien longtemps, un soir où il faisait sombre comme un boudin, un violoneux s'en revenait de la vogue. Il était seul et traversait un bois. Tout à coup, il entendit du bruit derrière lui. Il s'arrêta, plus de bruit. Il continua son chemin, et au bout d'un moment, le même bruit recommença. Il se retourna et à la clarté de la lune, il vit des loups qui suivaient sa trace. Que faire ? Se cacher, facile, mais inutile, les bêtes ont du flair. Prendre une trique pour se défendre ? Il n'était pas sûr d'avoir le dessus. Alors il lui vint une idée : s'il leur jouait du violon ? Peut-être que ces bêtes affreuses foutraient le camp. La musique dans les bois, c'est courageux garçon, surtout le soir ! Les loups, sous le charme de la musique, ne bougèrent pas. Le violoneux continua son chemin. Mais le bruit recommença, les loups suivaient sa trace. Que faire ? Il se déchaussa et lança sa savate aussi loin que possible. Les loups allèrent après la chaussure, et le violoneux de mit à courir vers la maison où il arriva sans mal.

Rhhmm... vous croyez que... pas d'accusation hâtive voulez-vous ? D'autant que Riondet raconte une histoire encore plus enjolivée, où un de ses compatriotes de Monestier-de-Clermont passe une nuit à jouer du violon, coincé dans une fosse avec un loup. Au moment d'en sortir, le loup s'empare d'une partie de son anatomie à laquelle il portera souvent la main par la suite ; ce qui lui vaudra le surnom imagé de « grattatiou ».

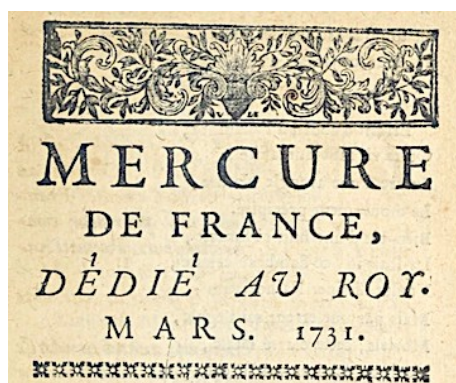


Des histoires analogues, on en raconte un peu partout en France (Bretagne, Lorraine, Gascogne...), à l'étranger (Pologne, Espagne, Suède...). On signale même un joueur d'Aulos grec nommé Pythocares qui, vers le début de notre ère, aurait « repoussé une attaque de loups en jouant un air noble et véhément sur son instrument ». Regrettablement, nous n'avons pas pu vérifier s'il était de Villard-Julien.

L'universalité de ces histoires prouve une chose : la place prise par le loup dans notre inconscient collectif, depuis des siècles. Les sociologues l'ont bien montré : la réalité numérique des attaques de loup contre l'homme est sans commune mesure avec la terreur qu'elles inspiraient. Chaque société associe à une cause de mortalité, un certain seuil d'acceptation. Jusqu'à récemment, des millions d'enfants mouraient de la fièvre typhoïde, ou de la variole, sans que cela soit perçu autrement que comme une fatalité. Les quelques centaines d'enfants qui ont été tués par un loup au fil des siècles ont provoqué un sentiment de révolte et d'horreur qui ne s'est jamais estompé.



Bien sûr, on ne peut pas oublier les terribles tragédies dont on trouve quelques traces dans les registres d'état civil. Ainsi le 11 mai 1713, le curé de Treffort, Laplane, enterre Catherine Fluchaire, « âgée de onze ans, tuée par un loup ». Dans la première moitié du XVIII^e siècle, le sentiment de révolte contre les attaques de loups grandit, se fait de plus en plus pressant pour les gouvernants, et les pousse à l'action. En mars 1731, le *Mercur de France* publie sous forme de lettre le récit d'une attaque terrible, qui se serait produite le mois précédent à Saint-Maurice. Voici le début du récit.



« La fille sortit la première de la maison. Elle ne fut pas à un pas de la porte, qu'on loup lui sauta dessus, la jeta par terre, la saisit au col, qu'il lui déchira depuis le haut jusqu'en bas. La tailleuse voulant la secourir fut encore saisie par ce cruel animal, qui la mit aussi sous lui, et leur fit à l'une et à l'autre diverses blessures, auxquelles il s'attachait pour en sucer le sang. »

Comment ne pas réagir à une telle horreur ! L'année suivante, le parlement du Dauphiné fait afficher la proclamation suivante.

« On fait savoir aux habitants des villes, bourgs et communautés de la province de Dauphiné, que ceux qui auront tué des loups, et qui en rapporteront les têtes à Monseigneur l'Intendant en son hôtel à Grenoble, ou à ses subdélégués dans les autres villes, il leur fera payer sur le champ... »



- pour chaque vieux loup ou louve : douze livres ;
- pour chaque jeune loup : six livres ;
- pour chaque louveteau dont une louve se trouverait pleine lorsqu'elle sera tuée, aussi six livres.

Ces récompenses resteront inchangées jusqu'à la Révolution. Pour donner une idée, le salaire d'une journée de travail à l'époque est de l'ordre d'une livre. C'est donc un complément de revenu non négligeable offert à certains chasseurs. Ne l'exagérons pas pour autant. La chasse aux loups a assez rapidement porté ses fruits. À compter de 1755 le nombre des loups tués ne cesse de décroître. Après 1770, il ne dépasse plus guère 200 par an dans toute la province, et à la veille de la Révolution, il était tombé à environ 150. L'éradication complète des loups du Trièves sera l'œuvre du siècle suivant.